



Travail-Liberté-Patrie
REPUBLIQUE TOGOLAISE

La Primature

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU 05 MARS 2021 DU GOUVERNEMENT LEGITIME
DU TOGO**

ATTEINTE A LA SOUVERAINETÉ DU TOGO : CONSTITUTION PARTIE CIVILE AFFAIRE BOLLORÉ

Le Conseil des ministres réuni le vendredi 05 mars 2021 en sa 19ème session ordinaire sous la présidence de SE Dr Gabriel Agbéyomé Messan Kodjo, Président démocratiquement élu du Togo, a écouté avec intérêt la communication du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Promotion de l'État de droit et des droits de l'Homme relativement à la constitution en partie civile dans l'affaire Bolloré. Il ressort du contact pris avec le Parquet National Financier de Paris qu'il est encore possible de régulariser une constitution de partie civile.

La constitution de partie civile est ouverte à toute personne ayant qualité et pouvant justifier d'un intérêt à agir.

La constitution de partie civile, en droit français, obéit à des règles de procédure que le Gouvernement légitime du Togo va clarifier préalablement à tout dépôt de dossier. A ce titre, le Gouvernement légitime du Togo recommande que les personnes physiques ou morales au Togo qui sont susceptibles de faire valoir leur droit, en tant que parties civiles, coordonnent leur action et choisissent la voie de rassemblement et non de la dispersion des actions.

Le Gouvernement légitime du Togo informe l'opinion nationale et internationale que le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Promotion de l'État de droit et des droits de l'Homme est chargé de constituer un collectif d'Avocats qui prendra la défense des intérêts de toutes les parties civiles qui se constitueraient pour le Togo. Les premiers avocats dudit collectif se sont réunis le 03 mars 2021 et le principe du service patriotique bénévole est requis surtout du côté des nationaux.

Une communication large va être faite dans ce sens afin de donner du crédit à toute action que les Togolais voudraient engager devant le Tribunal Correctionnel de Paris. Des détails seront apportés sur la méthode et les moyens d'action à mettre en œuvre.

Le Gouvernement légitime du Togo et de combat informe l'opinion nationale et internationale qu'il travaille résolument pour que justice soit faite au Peuple togolais.

Au moment où le Sénégal brûle et que la France fait les frais de la furia des populations, le Gouvernement de combat prend acte de ce que le Président français, SEM Emmanuel Macron qualifie de mafia bretonne les amis de son Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, qui figurent parmi les soutiens de taille de la kakistocratie au Togo.

Le Gouvernement légitime du Togo et de combat déplore que le pouvoir sortant et illégitime du Togo non seulement ruine notre pays mais œuvre à la déstabilisation de la sous région comme en témoigne la procédure actuellement ouverte au Bénin contre l'un des conseillers de haut rang de Faure Gnassingbé.



Travail-Liberté-Patrie
REPUBLIQUE TOGOLAISE

La Primature

Le moment est donc venu que le Président de la République française, SEM Emmanuel Macron rompt le silence sur le gangstérisme d'État au Togo et agisse avec diligence pour le transfert pacifique du pouvoir au Président démocratiquement élu du Togo, SE Dr Gabriel Agbéyomé Messan Kodjo en vue de l'implémentation rapide du triptyque Transition-Constituante.Refondation pour le retour de la confiance au Togo et dans la sous région ouest africaine.

**NON A LA KAKISTOCRATIE, AU 4EME MANDAT DE TROP USURPE DE FAURE GNASSINGBÉ ET A LA
DESTABILISATION DE L'ESPACE CEDEAO!**

Le Premier ministre, Chef de Gouvernement

P.O. Le Garde des Sceaux, Ministre de le Justice, de la Promotion de l'État de droit et des droits de l'Homme

SIGNÉ

Dr Alexis Ihou